



CHAMBRE DES SALAIRES
LUXEMBOURG

Projet No 21/2016-2

17 mars 2016

Artistes et intermittents du spectacle

Résumé du projet

Projet de loi portant modification de la loi du 19 décembre 2014 relative 1. aux mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle et 2. à la promotion de la création artistique et du Code du travail

.... Procedure consultative

I. Domaine d'intervention du projet :

- Statut des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle

II. Objet du projet :

- Le projet a pour objet de mettre notre législation en conformité avec la jurisprudence communautaire.

III. Explication du projet :

- Le présent projet a pour objet d'ajouter des précisions à la définition de l'intermittent du spectacle pour lier davantage cette définition à la nature temporaire de l'activité des intermittents et à l'alternance de périodes d'activité et d'inactivité auxquelles ces derniers sont toujours confrontés.
- Le projet insère encore une limitation à la durée maximale totale des contrats de travail à durée déterminée successifs qui peuvent être conclus avec des intermittents.